

Note on the French education system

Compulsory education

Since September 2020, training has become compulsory for students aged between 16 and 18. Young people will be able to fulfil this compulsory training by several means: schooling, apprenticeship, training courses, civic service, and support system or social and professional integration measures.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1898?lang=en>

Pre-university education

ISCED 4 education covers less than 2 % of the total number of students (all levels).

European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)

Regulations do not provide ECTS credits for doctorates and degrees in medicine (from the seventh year onwards).

Note sur le système éducatif en France

Instruction obligatoire

Depuis septembre 2020, suivre une formation est devenu obligatoire pour les élèves âgés de 16 à 18 ans. Les jeunes pourront valider cette formation obligatoire de plusieurs manières : scolarisation, apprentissage ou stage, programme de formation, service civique ou dispositif de soutien et mesures d'insertion sociale et professionnelle.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1898>

Enseignement pré-universitaire

L'enseignement de niveau CITE 4 ne totalise que moins de 2 % de l'effectif total d'élèves et d'étudiants.

Système européen de transfert et d'accumulation des crédits (ECTS)

La réglementation ne prévoit pas de crédits ECTS pour le cursus de doctorat ni pour les Diplômes d'Etat de docteur en médecine.